

Bulletin d'adhésion 2026



ASSOCIATION « RUCHES ET BIODIVERSITÉ DE LA ROYALE »

☐ Première adhésion ☒ Renouvellement d'adhésion

NOM: CYRINO

PRÉNOM : MICHELE

DATE DE NAISSANCE : 09/08/1948

LIEU ET DÉPARTEMENT : TUNIS -99

ADRESSE : 2 Avenue d'Anjou - Les Marinières

CODE POSTAL : 83430

VILLE : SAINT MANDRIER

PROFESSION ET LIEU DE TRAVAIL : Retraitée

E-MAIL : micyr@free.fr

PORTABLE : 0649883900

IMMATRICULATION - VÉHICULE/MOTO : AF351ZJ

COMPTE WHATSAPP : ☒ Oui ☐ Non

VOLONTAIRE FORMATION APICULTURE : ☒ Oui ☐ Non

Fait à : SAINT MANDRIER

Le : 18/01/2026

Signature :


M. CYRINO

Adhésion annuelle : 20 euros

(30 euros pour les adhérents possédant une parcelle à Ste Anne ou à St Mandrier)

- Le paiement peut se faire en espèces, chèque à l'ordre de « Ruches et Biodiversité de la Royale » ou virement (RIB joint). **Les paiements par chèque et virement sont à privilégier.**
- Transmission par courrier au responsable des adhésions (bulletin + chèque) :
M. BERTHET Gilles - 152, avenue du port de plaisance – 83000 TOULON
ou par mail (bulletin + référence du paiement) à adhesionrbr@free.fr

PAIEMENT :

☐ Espèce

☐ Chèque

☐ Virement

Rappels :

L'adhésion à l'association « Ruches et Biodiversité de la Royale » permet :

- De promouvoir l'apiculture et la biodiversité ;
- De créer une structure de convivialité autour de la pratique apicole et du jardinage ;
- De participer à des actions ponctuelles sur la préservation de la nature ;
- D'obtenir une récolte de miel et légumes suivant météo et aléas de la nature ;
- ***Et surtout, la garantie d'appartenir à un groupe de passionnés voulant redonner un sens à notre façon de voir la terre et son fonctionnement. Simplicité et respect de la nature sont nos valeurs !***

Assurance « individuelle-accident » :

« Ruches et Biodiversité de la Royale » est une association indépendante loi 1901 dont la vocation principale est la promotion de l'apiculture et la biodiversité.

Le président a déclaré les ruches auprès de l'Unaf - son numéro d'apiculteur est NAPI : A5053922.

Chaque adhérent doit être couvert par son assurance responsabilité civile.

Les activités proposées par l'association se font sous l'entière responsabilité de chaque adhérent. « Ruches et Biodiversité de la Royale » ne pourra pas être tenue responsable en cas d'accident.

Signature :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

As approved
H. G. Gaud

Autorisation de la personne photographiée sur la libre utilisation de son image.

Je soussigné(e) (Nom et prénom) :

Autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais ; ceci, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de l'association et des sorties organisées par « Ruches et Biodiversité de la Royale ».

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

Fait à : St Paulin

Le : 18/01/25

Signature :

Uganda

La signature du présent bulletin d'adhésion à l'association « Ruches et Biodiversité de la Royale » implique d'avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur (ils peuvent être envoyés sur simple demande) et vous engage à les respecter.